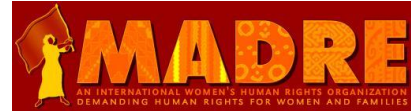




Institute for Justice & Democracy in Haiti



### ***Pour Publication Immédiate:***

#### *Contactes:*

New York: Yifat Susskind, Policy and Communications Director, MADRE (available through Diana Duarte, Media Coordinator, MADRE)  
(212) 627-0444; email: [media@madre.org](mailto:media@madre.org)

Geneva: Malya Villard-Appolon (available through Lisa Davis, Human Rights Attorney, MADRE)  
email: [ldavis@madre.org](mailto:ldavis@madre.org)

Geneva: Blaine Bookey, Attorney, Institute for Justice & Democracy in Haiti  
(415) 515-8956 (US number in Geneva); email: [blaine@ijdh.org](mailto:blaine@ijdh.org)

### **Une Activiste des droits de la femme Haïtienne quitte le camp de déplacement pour donner un testament devant le Concile des droits Humains des Nations Unis.**

**Juin 7th, 2010- Genève, Suisse-** Aujourd'hui, Pendant que le conseil des droits de l'homme des Nations Unis se rassemble à Genève, ses représentants vont entendre le testament de Malya Villard-Appolon, Une Haïtienne activiste pour les droits de la femme et partenaire de MADRE qui a vécu dans les camps de déplacement depuis le tremblement de terre qui a détruit sa maison en Janvier. Appolon une des dirigeante de KOFIVIV, une organisation féministe locale, a été témoin d'incidents grimpent de violes dans les camps et du manque de coordination et d'actions efficace contre ces menaces persistantes.

Aussi, donnant leurs testaments, seront les avocats de MADRE, L'institute de la Justice et de la démocratie a Haïti (IJDH), et le cabinet d'avocats Morrison & Foerster LLP, qui sont récemment retournés d'une délégation à Haïti et qui accompagneront Melle. Appolon à Genève.

Aujourd'hui, Malya Villard-Appolon de KOFIVIV a dis, « nous voulons dire au conseil des droits de l'homme que le système de protection des femmes dans les camps ne marchent pas. Nous n'avons auqu'une protection de la police ou des soldats de paix. Nous ressentons que nous n'avons pas accès aux salles ou les décisions sur notre sécurité sont present. Nous avons besoin du support et de l'engagement de la communauté internationale. »

Dans son testament, Melle. Appolon demandera une augmentation des mesures de sécurités pour empêcher le viole dans les camps et pour arrêter les attaques répétitives des femmes pendant qu'elles dorment dans leurs tentes, pendant qu'elles marchent vers les toilettes ou durant d'autres situations vulnérables. Elle demandera aussi que les organisations féministes locales- souvent la seule source de soutien que les femmes victimes de viole et autres femmes vivant aux camps ont- aient leurs mots à dire dans les décisions concernant le travaille des Nations Unis à Haïti. De plus, Elle insistera pour que les fonds venant des états membres de l'ONU, adressant les efforts

d'interventions, soit remisent sous la condition qu'ils subviennent aux besoins de base supportant les droits de la femme.

Lisa Davis, une avocate des droits de l'homme avec MADRE a dit « Durant notre visite a Haïti, nous avons observé la faille troublante des Haïtiens, des membres des Nations Unis et de grandes organisations non-gouvernementale à adresser adéquatement le niveau exubérant de violes dans les camps. Le testament de Malya métra à découvert ce problème et rappellera aux états membres de L'ONU de leurs responsabilités envers la protection des droits des femmes.

« Il est complètement inacceptable que ces violes continue à être impunis et sans conséquences » A dit avec conviction Blaine Bookey, un Avocate de IJDH, et coordinateur de la délégation. «Les femmes dans les camps ont assez souffert. Les organisations en charge des camps et L'ONU a amasser assez d'argent pour pourvoir a la protection de base des femmes vulnérables.

Erica J.Richards, une avocate du cabinet d'avocat Morrison & Foerster ont ajoutés que « non seulement avons-nous trouvez que les femmes en Haïti font face a un énorme manque de sécurité pour empêcher et réagir à la crise de violence sexuelle Mais les institutions médicales sont accablées et incapables de répondre aux besoins et au bienêtre des femmes attaqués.

Yifat Susskind, directeur de politique et de communication de MADRE a dit aujourd'hui « Le testament de Malya n'a pas beaucoup de précédant. Il est rare que les voix de femmes déplacées se fassent entendre dans les temples du pouvoir. Le conseil des droits de l'homme devrait saisir cette opportunité et bénéficier de son expertise.

Pour plus d'informations sur le travail de MADRE à Haïti, visitez le site internet à <http://www.madre.org/index/press-room-4/news/key/haiti.html>

### **A propos de L'organisation**

Coordonné pas le IJDH- Organisation d'avocats et réseau d'intervention au tremblement de terre (LERN), la délégation à Haïti a rencontrée les organisations féministes locales incluent le KOFAVIV et FAVILEK and de plus grande ONG dont Kay Fanm et SOFA. IJDH se bat pour les droits de l'hommes et de la justice à Haïti et pour le traitement juste et équitable des Haïtiens aux Etats Unis.

KOFAVIV, une MADRE organisation sœur établie pour et par les survivants de violes ont souvent servie de bouée de sauvetage pour d'innombrables femmes qui font face a la violence sexuelle a Haïti. Depuis le tremblement de terre, ils ont organisés des services de support d'urgence pour les gens vivant dans les camps y compris les recours médicales pour les victimes de violes, des patrouilles de surveillance de quartier et des formations sur les droits de l'homme.